

Jeudi 9 avril 2020,
À Rennes

Continuité de l'action malgré le confinement Session extraordinaire de la Région Bretagne

Après avoir voté un plan d'aides exceptionnel de 103,8 M€ le 27 mars dernier, la Région Bretagne a tenu, ce jeudi, une session spéciale pour faire le suivi des mesures prises et voter les crédits engagés. Au total, plus de 30 M€ ont été versés depuis le 24 mars dernier, soit dix fois plus qu'en 2019 sur la même période. Compte tenu des restrictions de déplacement et du confinement, la réunion s'est tenue en petit comité sur un format d'audioconférence, afin de respecter les mesures sanitaires mais sans nuire à l'esprit de continuité démocratique souhaité par Loïg Chesnais-Girard.

Une fois n'est pas coutume, c'est au siège de la Région que s'est tenue cette session, et non dans l'hémicycle situé à l'Hôtel de Courcy. La séance n'accueillait que les responsables des différents groupes politiques.

« Avec le confinement, les règles ont changé : il faut respecter les impératifs de santé publique mais aussi continuer à faire vivre la démocratie », explique Loïg Chesnais-Girard.

Cette réunion de trois heures a permis de dresser un premier bilan des aides d'urgence votées le 23 mars : **30,03 M€ ont été versés en 12 jours** pour soutenir les acteurs bretons qui doivent faire face à des difficultés financières dues au ralentissement de l'activité, à la baisse de leurs chiffres d'affaires ou à des annulations d'événements.

Ces mesures ont été approuvées à l'unanimité des conseillers régionaux. Le budget enregistre ainsi **une augmentation des crédits disponibles de 29,2 M€ supplémentaires.**

Tous secteurs confondus (de l'agriculture et de la pêche à l'innovation en passant par le tourisme et l'hôtellerie), **la Région verse 2,5 M€ par jour actuellement** pour protéger au mieux les acteurs du territoire contre les aléas de trésorerie. Un effort sans précédent auxquels s'ajoutera la contribution de **10,5 M€ au Fonds national de solidarité** pour les TPE, les microentreprises, les artisans et les commerçants, prévue dans le plan voté fin mars.

Concrètement, la collectivité s'engage auprès de

tous les acteurs qu'elle accompagne, entreprises ou associations, soit par du **soutien à l'investissement**, soit par le **versement anticipé d'aides**, selon des modalités assouplies.

La Région en a profité pour rappeler son engagement envers la vie associative qui structure la Bretagne au quotidien, via la constitution d'un fonds spécial doté de 5 M€.

La session a également été l'occasion pour les élus régionaux de s'engager en faveur d'un « pass relocalisation », un dispositif qui permettra d'accompagner les entreprises à réinstaller leur activité sur le territoire breton.

Et, dans ce contexte de crise sanitaire, de verser une **avance remboursable de 250 000 € à NG Biotech (Guipry-Messac, 35)**. Un nouveau coup de pouce



qui aidera l'entreprise dans la phase d'industrialisation de ses tests de dépistage ultra rapides, dont la Région a passé commande. **Une subvention de 50 000 €** a également été votée au bénéfice de **Lessonia (Saint-Thonan, 29)** pour l'aider dans la réorientation de sa production vers du gel hydroalcoolique.

La démocratie régionale au quotidien

L'exécutif maintient des échanges permanents avec l'ensemble des groupes du Conseil régional. Le Président Chesnais-Girard tient des conférences en audio ou en vidéo, s'entretient par ailleurs avec les présidents des différentes formations politiques de la Région sur des groupes de messagerie instantanée.

En parallèle, un comité de suivi des décisions supervise les orientations prises dans ce contexte. Il est piloté par le rapporteur du Budget, **Stéphane Perrin**, et le président de la commission des finances, **Bernard Marboeuf**.

Plus de 4 M€ mobilisés contre le Covid19

Face à l'urgence sanitaire, la Région Bretagne a souhaité contribuer à la solidarité nationale et prendre sa part dans la protection des personnes contre le Covid19 :

- > 2 millions de masques (chirurgicaux et FFP2) achetés à destination des EHPAD, des aidants — 2,4 M€, financés à 50% par l'Union européenne.
- > 700 000 flacons de gel hydroalcoolique achetés à l'entreprise McBride (Rosporden, 29) — 800 000 €.
- > Engagement sur l'achat de 100 000 tests ultra rapides de l'entreprise NG Biotech — 1 M€ environ.